

Commune de Lézignan-Corbières



Au Coeur de la Région Occitanie

Enquête publique unique relative aux
A) Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)
B) Périmètre de Protection Modifié (PPM)



Annexes

Emmanuel Nadal
Commissaire Enquêteur



18/10/2017

Références Enquêtes :

Tribunal Administratif de Montpellier : Décision E17000116 du 25/07/2017

Mairie de Lézignan-Corbières : Arrêté Municipal 2017-322 du 1/08/2017

Annexes au rapport

Annexe 1 : arrêté municipal d'enquête unique PLU et PPM

Annexes 2 à 2e : publicités légales dans les quotidiens et certificat d'affichage

Annexe 3 : publicités réglementaires : photos de contrôle

Annexe 4 : publicités complémentaires

Annexe 5 : photos sur les parcelles concernées par les demandes

Annexe 6 : façade type d'un Centre Leclerc

Annexe 7 : publicité pour le PLU dans le bulletin municipal

Annexe 8 : Mémoire de la Municipalité en réponse aux observations du public

Courrier C0 : Mme Pomme

Courrier C1 : M. et Mme Ledogar

Courrier C2 : M. et Mme Balmes

Courrier C3 : M. et Mme Fabry

Courrier C4 : pour mémoire, identique à C5

Courrier C5 : Cabinet Eichenholz pour M. Rigail

Courrier C6 : Communauté des Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM)

Courrier C7 : Cabinet Urbi et Orbi pour M. Berrieu

Courrier C8 : M. Soulié et Société Louxor

Courrier C9 : association Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)

Courrier C10 : Mme Gonnot

Courrier C11: M. Mourrut

Email E1 : Mme Pompilio

Email E2 : M. Clottes

Email E3 : Mme Loy pour M. Pitt

Email E4: (identique à C5) Cabinet Eichenholz pour M. Rigail

Email E5 : M. Martinez Stéphane